



USI PLONGEE

©Depuis 1971

www.issuireplongee.fr



Depuis plus de 50 ans, le Club écume les mers et les océans à la découverte de mondes merveilleux et uniques, des côtes méditerranéennes aux régions plus lointaines.

*Le local se situe entre le centre
aqualudique et la gare :*
3 Chemin de la Fraternité
63500 ISSOIRE

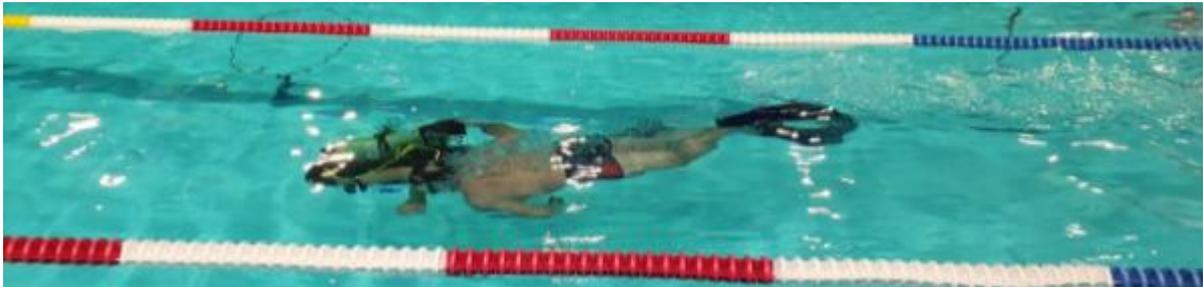
Contact :
Agnès DIOT, Présidente
Tel : 06 48 33 43 95
secretariat@issuireplongee.fr



C'est à l'initiative de quelques amis que l'**USI PLONGÉE** a vu le jour en **1971**.

Au fil des années, le Club s'est organisé et adapté aux différentes évolutions, techniques, matérielles ou réglementaires. Il permet à tout un chacun de découvrir et pratiquer la plongée en toute sécurité.

Fort de nombreux bénévoles formés et de ses encadrants actifs, le Club peut gérer les différentes facettes de la plongée. Son activité est organisée autour de la formation technique des plongeurs, l'organisation des sorties en mer et en fosse. Il gère également les entraînements en piscine et les séances théoriques.



Le club propose 2 séances hebdomadaires d'entraînement en piscine qui viennent se compléter de façon régulière avec les fosses de Coubertin (15 mètres de profondeur) et de Montluçon (6 et 20 mètres de profondeur).



Les entraînements ont lieu les :

Mardis et Vendredis de 20 H à 21H30.

Les séances se déroulent dans le grand bassin. Les plongeurs sont répartis dans les 6 lignes d'eau en fonction de leur niveau et de leur activité.

La section apnée organise une partie des séances dans le bassin ludique où l'eau est plus chaude.



LES INFRASTRUCTURES

Mis à disposition par la municipalité d'Issoire, nos locaux ont été rénovés par les bénévoles du Club en 2017, avec le soutien de donateurs.

Le local de cours est utilisé pour la formation théorique des différentes activités de la plongée : la technique, l'apnée, ou encore la biologie.

Il sert également aux différentes réunions du club : réunion du comité directeur, réunion de bureaux, réunion d'encadrants, mais aussi les réunions de préparation des sorties.

Il a un grand rôle dans les moments conviviaux indispensable à la vie du Club.



Le local matériel permet de stocker l'ensemble du matériel de plongée nécessaire aux différentes activités du Club :

- . Le compresseur,
- . Plus de soixante bouteilles de plongée,
- . Des gilets stabilisateurs,
- . Des détendeurs
- . Un chariot permettant le transport des bouteilles entre la piscine et le local matériel.



Depuis peu, le club s'est équipé d'une **station de gonflage d'oxygène** offrant aux adhérents, mais également à des personnes extérieures au club, la possibilité d'effectuer des gonflages NITROX de 30% à 100% d'oxygène. Cette station de gonflage a été subventionnée pour 1/3 de la somme totale par l'USI TOUTES DISCIPLINES dans le cadre de ma mise en sécurité des plongeurs.

Le local de la piscine : permet le stockage du matériel exclusivement réservé à la piscine :

- . Les blocs de plongée
- . Les gilets stabilisateurs
- . Les détendeurs
- . Les accessoires utilisés pour l'apnée
- . Les accessoires utilisés pour la PSP



COMMISSION TECHNIQUE :

Cette commission permet d'organiser la formation des différents niveaux de plongée. Pour plus de détail sur chaque formation, reportez-vous au MFT (Manuel de Formation Technique) sur le site de la FFESSM :

<https://mft.ffessm.fr/pages/documents>

LES FORMATIONS DES PLONGEURS : Plongeurs Niveau 1 à Niveau 3 : ces niveaux de plongées permettent de plonger jusqu'à 20, 40 voire 60 mètres.

LES FORMATIONS DES ENCADRANTS :

Niveau 4 : Guide de palanquée en exploration jusqu'à 40 mètres.

L'initiateur E1 : Directeur de bassin, Enseigner du débutant au plongeur Niveau 2, Validation des compétences du plongeur Niveau 1. Dans l'espace 0-6 mètres.

LA PLONGEE AUX MELANGES :

Plongeur Nitrox : utilisation du mélange Nitrox avec au maximum 40% d'oxygène.

Plongeurs Nitrox Confirmé : tous les mélanges Nitrox + l'oxygène pur en décompression.

LA SECURITE :

Réactions et Intervention face à un Accident de Plongée (RIFAP) : Epreuve secourisme sur un plongeur face à un accident de plongée.

Afin de passer des niveaux, il suffit de suivre l'enseignement hebdomadaire en piscine, de participer aux plongées organisées en fosse ainsi qu'aux différentes sorties en mer.

Organisation des formations :

Afin de faciliter la communication, un encadrant référent est désigné pour chaque niveau. En début de formation cet encadrant vous donnera la fiche de suivi d'évaluation et la fiche de validation de compétences.

Leurs objectifs sont de permettre le suivi de votre apprentissage durant votre formation quelque soit les encadrants qui y participent.

Nous vous proposerons une formation théorique ainsi que pratique, en piscine, en fosse et en mer. La participation aux différents éléments de votre formation, vous permettra d'atteindre vos objectifs : **Vous êtes le moteur de votre propre formation.**

Participation à la vie du club :

Afin de faciliter l'organisation, il est demandé à chaque adhérent de participer aux différentes tâches de la vie du club.

A la piscine :

Chaque mois un niveau (tour à tour entre les niveaux 1, 2 et 3) est désigné pour apporter et ramener les blocs entre le local technique et la piscine.

Bien sortir les tapis sur le bord de la piscine en début de séance pour protéger le carrelage lors du gréage des blocs

En fin de séance : entretien des stabs (gilets stabilisateurs) : vider l'eau à l'intérieur puis les rincer et enfin les suspendre aux supports prévus à cet effet. Entretien des détendeurs : les rincer, les désinfecter dans les bacs prévus à cet effet puis les suspendre.

Pour les sorties mer : voir également les pages suivantes

*Les sorties techniques sont destinées à vérifier les apprentissages fait en piscine et en fosse et permettent de valider les compétences nécessaires à l'obtention de votre niveau.

*Les sorties explorations sont destinées à la plongée loisir sans notion d'apprentissage technique. Cependant ces plongées d'exploration vous permettent d'acquérir de l'expérience et de gagner en autonomie. Elles sont donc vivement conseillées pour tous les plongeurs qui cherchent à valider des niveaux ou pas.

TIV : Technicien d'Inspection Visuelle

Chaque année, le club organise les inspections obligatoires des bouteilles de plongée.

Il s'agit de vérifier l'état de corrosion des blocs de plongée, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur. Il faut confirmer (ou non) le bon état des blocs pour une utilisation en toute sécurité par les plongeurs et les personnes en charge du gonflage.



LES BAPTEMES :



Le Club organise 3 fois par an des séances de baptêmes ouverts à tous, gratuit, sans rendez-vous, à partir de 8 ans. Aucun matériel n'est nécessaire, il vous sera fourni.

Si vous êtes en situation de handicap : vous pouvez également réaliser un baptême sur présentation d'un certificat médical et sur rendez-vous. Trois encadrants du club ont suivi la formation handisub et pourront réaliser votre baptême en toute sécurité.

LES FOSSES :

Avant de partir en mer, les plongeurs ont besoin de se familiariser avec les gestes techniques en fosse. C'est un outil idéal pour les débutants, pour essayer du matériel, ou pour se remettre à l'eau avant une sortie mer.

Des plongées sont organisées régulièrement à la fosse de la **piscine de Coubertin** à Clermont-Ferrand permettant d'évoluer jusqu'à **15 mètres** de profondeur.

Les sorties organisées au **centre aqualudique de La Loue à Montluçon** permettent de faire 2 plongées sur la journée. Avec ses 2 fosses de **6 et 20 mètres**, elle est adaptée aussi bien aux plongeurs expérimentés qu'aux novices et a lieu durant un week-end.

Pour participer à une fosse de Coubertin, il suffit de s'inscrire sur VP dive et de régler 6 euros sur Helloasso.

Un rendez-vous est fixé au local à 19h pour aider à préparer le matériel et à charger les véhicules, pour un départ à 19h30.

Pour participer à une fosse de Montluçon, il suffit de s'inscrire sur VP dive et de régler le montant des arrhes demandé.

Le coût d'une sortie à la fosse de Montluçon est variable suivant le nombre de plongeurs : environ 40€ (comprenant 2 plongées + le repas du midi). Le règlement du solde se fera par le site HelloAsso à l'issue de la sortie.

A noter : un co-voiturage sera systématiquement proposé.



LES SORTIES EN MERS

De nombreuses sorties en mer sont organisées d'avril à octobre.



Les destinations sont variées et changent chaque année. Exemples de sorties : Côte d'Azur (Le Lavandou, La Ciotat, La Londe-les-Maures), Côte Bleue (Carry le Rouet), Costa Brava (Coléra, Cadaqués, Cerbère), ... Mais aussi des voyages aux Canaries, en Mer Rouge, en Guadeloupe, Malte, ...

Pour vous inscrire à une sortie plongée en mer, la procédure ci-dessous et les délais sont impérativement à respecter.

L'INSCRIPTION

- S'inscrire sur la feuille au local au plus vite.
- Bien prendre en compte la durée du séjour (2, 3 jours ou plus) et la date limite d'inscription.
- Remplir les rubriques demandées qui sont indispensables aux organisateurs et aux encadrants.
- Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un référent désigné par les parents. Se référer au règlement intérieur sur le site.

LE REGLEMENT

- Le règlement s'effectue via le site HelloAsso.
- L'inscription ne sera effective qu'à compter du règlement.



L'ORGANISATION

- Vous devez participer impérativement à la réunion d'organisation de la sortie, au cours de laquelle, toutes les modalités vous seront détaillées : matériel, covoiturage, hébergement, restauration
- Si vous ne pouvez vraiment pas venir, aviser les organisateurs de vos disponibilités pour le jour du départ et si vous pouvez prendre votre véhicule.

- Le matériel de prêt doit être récupéré aux créneaux proposés les Mardis et Vendredis de 19h30 à 20h. Ne pas attendre le dernier moment.

A la fin de chaque sortie, il faut rapporter l'ensemble matériel emprunté nettoyé le plus rapidement possible.

Se référer au règlement intérieur pour le prêt du matériel.



Pour toutes questions (organisation, désistement, allergies, ...), se référer au responsable des sorties.

Un covoiturage sera systématiquement proposé.

NOMBRES DE PLONGEES / HEBERGEMENT / RESTAURATION :

L'inscription à une sortie comprend la restauration, l'hébergement et les plongées qui ne peuvent être dissociés.

Il vous sera demandé avant la sortie le nombre de plongée que vous voulez effectuer. Toutes plongées prévues seront dues.

LE NITROX :

Les formations ou l'utilisation du Nitrox en plongée est possible.

Se renseigner auprès de l'organisateur et du responsable technique.

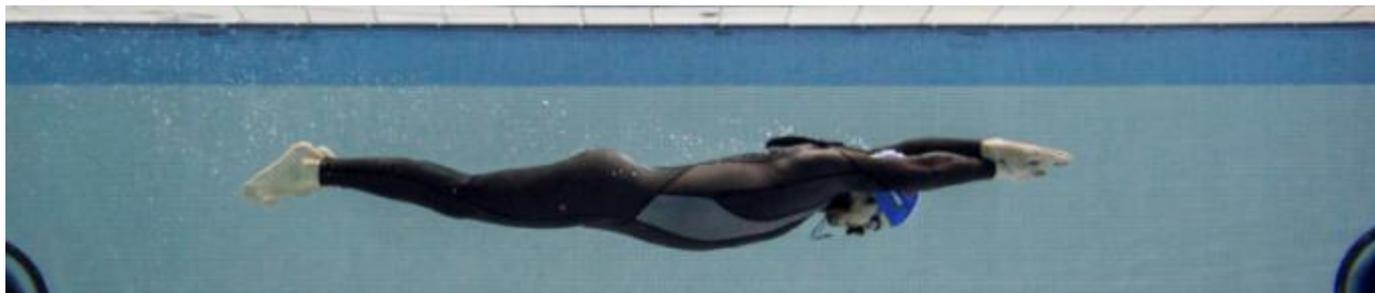


COMMISSION APNEE

Autre approche technique d'immersion, l'USI PLONGEE propose des entrainements et des formations à l'apnée dynamique et statique en piscine, en fosse en apnée libre, poids variable (gueuse) ou poids constant.



Pour toutes participations à cette discipline, rendez vous en bord de bassin et venez rencontrer les APNEistes !



COMMISSION PSP

(Plongée Sportive en Piscine)

L'intérêt de cette nouvelle discipline réside dans une pratique la fois physique, ludique et techniques de la plongée.

Elle est composée d'épreuves mêlant aisance aquatique, vitesse, dextérité et déplacements sous-marins avec l'équipement traditionnel du plongeur.



Les PSPeurs de l'USI ont participé à plusieurs compétitions départementales, régionales et nationales.

Ils ont ramenés plusieurs titres de Champion de France et de nombreux titres départementaux et régionaux.

Plusieurs arbitres ont également été formés au sein du club.

Pour toute participation à cette discipline, rendez vous en bord de bassin et venez rencontrer les PSPeurs !

COMMISSION BIOLOGIE ET ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE :

Le Club organise régulièrement des soirées au local. Le calendrier est affiché en début d'année.

Ces séances 'bio' sont accessibles à tous. Il s'agit de vulgarisation, de savoir nommer et reconnaître les espèces rencontrées. Si on veut trouver un poisson, un mollusque ou un cnidaire, il est mieux de connaître son mode de vie, savoir où et quand le trouver !

Un carnet de plongée illustré par les photographes d'Issoire a été créé pour les plongeurs du club. Il est remis à jour à chaque version en changeant de thème et les photos.

Pour acquérir un de ces carnets au prix de 11.50€, renseignez-vous auprès du secrétariat.

Pour toute participation à cette discipline, rendez vous en bord de bassin et venez rencontrer les 'bio' !

UN PARTENARIAT AVEC LE LYCEE SAINTE CLAIRE DEVILLE

Le partenariat entre l'USI Plongée et le Lycée Sainte Claire Deville s'est concrétisé en septembre 2021.

Il concerne de jeunes élèves de bac pro, volontaires et motivés pour valider les différents niveaux techniques de plongée, afin de devenir scaphandrier, plongeur de bord, valider un BP JEPS. Pour la saison 2024-2025, la section sport études est créée. Les lycéens ont pu ainsi participer à la formation PSP et ses compétitions.



COÛT DES SORTIES 2025/2026

TARIFS POUR LES PLONGEURS ENCADRES, LES PLONGEURS AUTONOMES ET LES ENCADRANTS

SORTIE TECHNIQUE MER

- Encadrant : 80€ (transport pris en charge par le Club)
- Elève : coût de la sortie* + 9€ à 10€ par plongée pour participation à l'encadrement (le Club prend en charge une partie de l'encadrement)
- Plongeur autonome (*si possibilité*) : coût de la sortie*

SORTIE TECHNIQUE MONTLUÇON

- Encadrant : repas (transport pris en charge par le Club)
- Plongeur encadré (tous niveaux, y compris N3) : coût de la sortie* + participation à l'encadrement (le Club prend en charge une partie de l'encadrement)

SORTIE EXPLORATION

- Encadrant : hébergement et restauration (transport pris en charge par le Club)
- Plongeur encadré : coût de la sortie* + 9€ à 10€ par plongée pour participation à l'encadrement (le Club prend en charge une partie de l'encadrement)
- Plongeur autonome : coût de la sortie*

SORTIE AUTONOME (N3 ET PLUS)

- Tout plongeur : coût de la sortie*

SORTIE LOINTAINE / VOYAGE

- Elles sont réservées aux plongeurs à partir du niveau 2.
- Les tarifs seront expliqués à chaque voyage.

FOSSE COUBERTIN

- Encadrant : aucune participation
- Plongeur encadré (tous niveaux, y compris N3) : 6€

Accompagnant : quelles que soient les sorties, l'accompagnant règle le transport, l'hébergement, la restauration, ses extras (sorties, etc.).

Rappel : les accompagnants doivent obligatoirement prendre une adhésion obligatoire au club de 20€.

* *transport, hébergement, restauration, plongées*

LE BUREAU ET LE COMITE DIRECTEUR :

Lors de la dernière assemblée générale de Décembre 2024, le club a renouvelé une partie du bureau et du comité directeur. Voici les nouveaux membres :

LE COMITE DIRECTEUR :

Les membres du bureau :

PRESIDENTE : Agnès DIOT

VICE PRESIDENT : Franck VACHER

SECRETAIRE : Luc SALAS

SECRETAIRE ADJOINT : Claudine DUBE

TRESORIER : David THOMAS

TRESORIER ADJOINT : Cyril DUPUIS

RESPONSABLE TECHNIQUE : Christophe SERGEANT

RESPONSABLE DES SORTIES : Sylvaine ROMERO

RESPONSABLE MATERIEL : Sylvain FRANCHI

Autres membres :

RESPONSABLE DES SORTIES ADJOINT : Richard LHERITIER

RESPONSABLE TECHNIQUE ADJOINT : Marc ROUX

RESPONSABLE MATERIEL ADJOINT : Olivier MARTIN

RESPONSABLE COMMUNICATION : Agnès MAGNON

RESPONSABLE COMMISSION BIO : Agnès MAGNON

RESPONSABLE COMMISSION APNEE : Jean-Baptiste CAVARD

RESPONSABLE COMMISSION PSP : Sandra GERARD

Laurence KOENIG-CAVARD

Emily MARTIN

Patrice LOMBRET

Sébastien LANGLOIS

Willy MARTEAU



Les prochaines élections auront lieu à la prochaine Assemblée Générale prévue le 15 novembre 2025.